

■ AVANT-PROPOS

La grotte Margaux fut découverte à l'occasion de prospections menées en 1988 par Philippe Lacroix⁽¹⁾ et Jean-Marc Léotard⁽²⁾. Leur intention était de mettre au jour des implantations magdalénienes dans la région de la Haute-Meuse, entre Givet et Dinant. Lors du creusement d'un sondage devant une paroi rocheuse, dans le ravin du *Colébi* à Falmignoul (ancienne commune d'Anseremme, aujourd'hui territoire de la Ville de Dinant), l'entrée de la vaste grotte fut dégagée. Au fond de la cavité gisaient quelques restes humains mêlés à des blocs de pierre.

La découverte de sépultures à Salet, près de Maredsous (Otte et Evrard 1985), et à Godinne, dans le massif de Chauveau (Boné *et al.* 1983), avait révélé, peu de temps auparavant, l'existence de tombes individuelles sous cairn, contemporaines de la civilisation de Michelsberg. Les quelques ossements humains et le cailloutis repérés en surface dans le fond de la grotte Margaux, ressemblaient à s'y méprendre à des vestiges du même type. En Belgique, on ne connaissait à ce moment aucune structure funéraire en grotte de type « cairn » attribuée à d'autres périodes. La médiocrité des conditions d'invention des sites de Godinne et de Salet rendait primordiale une exploration scientifique de ce troisième gisement.

Mais rapidement, les vestiges découverts se sont révélés appartenir à une sépulture collective relevant du Mésolithique ancien. Plusieurs questions se posèrent alors. Comment expliquer l'étrange proximité de cette tombe avec les nombreuses autres datées du Néolithique moyen-récent, mises au jour depuis plus d'un siècle dans les abris naturels du sud de la Belgique : relation par delà les millénaires ou convergence ? Quelle était la représentativité de ce gisement : situation isolée ou phénomène régional encore méconnu ? L'enquête mena beaucoup plus loin que prévu. On connaît aujourd'hui une dizaine de sépultures collectives aménagées à l'aube de l'Holocène, réparties entre le sud de l'Angleterre et le bassin mosan. Par ailleurs, une nouvelle histoire de la sépulture collective en Europe atlantique a pu être proposée, dont l'argumentation repose non pas sur les qualités architecturales de tel ou tel monument mésolithique ou néolithique, mais plutôt sur la volonté —ou la nécessité— de manipuler les morts qui caractérisa pendant plusieurs millénaires les rites des populations préhistoriques occidentales.

L'ensemble de ce travail fit l'objet d'une thèse de doctorat, défendue avec fruit à l'Université de Liège en 1997. Sans qu'il soit question de reprendre ici tous les arguments de cette étude, dont la publication est d'ailleurs en cours (voir également Cauwe 1997^b; *Idem* 1998), on soulignera cependant l'apport documentaire fondamental de la fouille de la sépulture collective de la grotte

⁽¹⁾ Technicien auprès du Service de l'Archéologie du Ministère de la Région Wallonne.

⁽²⁾ Archéologue auprès du Service de l'Archéologie du Ministère de la Région Wallonne (province de Liège).

Margaux : au fil du temps, cette tombe acquit un label de qualité, non pour la nature des artefacts qui y ont été découverts, ni pour l'exemplarité de son exploration, mais plutôt pour la démonstration qu'elle a autorisé de la haute antiquité de rites funéraires que l'on croyait uniquement associés à des populations d'agriculteurs-éleveurs.

*

* *

Les travaux de terrain furent menés au cours de deux campagnes, durant les étés 1988 et 1989. La fouille fut organisée par l'Université de Liège, sous la forme de stages destinés à ses étudiants en Histoire de l'Art et Archéologie, avec le concours du service *SOS Fouilles* (Ministère de la Communauté Française de Belgique) et de l'administration communale de la Ville de Dinant. La direction du chantier me fut confiée par Marcel Otte, professeur à l'Université de Liège.

Il m'est agréable de remercier ici les personnes qui, de près ou de loin, ont collaboré à la fouille et à l'étude de la grotte Margaux : le Baron Francis Bonaert, Président de l'Association « Domaine de *Frejyr* », propriétaire du site; Monsieur Jacques Janty, Président du Club Alpin Belge, locataire des « Roches de *Frejyr* »; Monsieur Antoine Tixhon, Bourgmestre honoraire de la Ville de Dinant; Monsieur Jean-Marc Léotard, alors archéologue au service *SOS Fouilles* de la Communauté Française de Belgique; Monsieur Michel Toussaint, qui s'est chargé de l'étude des restes humains; Monsieur Philippe Lacroix, inventeur du site; Monsieur et Madame Marc Baeken, de la Maison de la Culture de Dinant; Monsieur Olivier Huysman, alors dessinateur à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique; Madame Yvette Paquay, dessinatrice au Musée royal de l'Afrique centrale; Monsieur Benoît Vanhoebroeck, dessinateur au Ministère de la Région Bruxelloise; les étudiants du séminaire d'Archéologie préhistorique de l'Université de Liège.

Je ne saurais non plus oublier les collègues qui ont guidé ma recherche, soit au cours d'épreuves académiques, soit lors de rencontres et de discussions plus informelles. Daniel Cahen, Anne Cahen-Delhaye, Fernand Collin, Jean-Paul Cros, André Gob, Pol Gossiaux, Jean Guilaine, Januz Kozłowski, Claude Masset, Marcel Otte, Michel Toussaint, Marguerite Ulrix-Closset et Paul-Louis van Berg ont toujours fait preuve de beaucoup d'amitié à mon égard, entre autres, par les critiques constructives qu'ils ont formulées à propos de mes travaux et les conseils qu'ils m'ont donnés. Que tous trouvent ici l'expression de ma sincère reconnaissance.

Nicolas Cauwe